Ondes URBAINES
VILLES de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

Mercredi 25 Octobre 2017 - n°150

Ville durable - Publication du recueil sur la réhabilitation écologique des cimetières
Sécurité-prévention - Discours aux forces de sécurité : le Président lance la police de sécurité du quotidien
Développement durable - Résultats du premier « l'Edit-a-thon » ODD
Fonction publique territoriale - « Rendez-vous salarial » : le PPCR reporté d'un an
Europe - Newsletter « Villes de France, Villes d'Europe » #2 et InfoDay
International - Retour sur Habitat III et hommage à Georges Cavallier
Urbanisme - S'inscrire au colloque sur les conséquences de la loi d'aménagement foncière (LOF) de 1967
Enseignement supérieur - 2ème édition des rendez-vous du logement étudiant
Agenda

VILLE DURABLE

Publication du recueil sur la réhabilitation écologique des cimetières

Les cimetières, lieux de mémoire, occupent une place importante pour les collectivités. Ils ont connu et connaissent d'importants changements, et sont à la croisée de nombreux enjeux pour les élus et les gestionnaires. Quelles sont les principales évolutions et leurs impacts sur les usages, et les pratiques des gestionnaires ? Comment concilier respect des défunts, des familles, et la présence d'une flore spontanée ? Les cimetières peuvent-ils aussi devenir des parcs et des lieux pour la nature ? Autant de questions auxquelles Plante & Cité, le centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, tente d'apporter des réponses en publiant un recueil complet, fruit de deux années d'étude, en coopération avec l'association *Villes de France* et la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Près de 90 villes adhérentes de *Villes de France* ont répondu au questionnaire envoyé en 2016 sur la thématique. Une conférence publique sera organisée le 21 novembre 2017 lors du Salon des Maires à l'occasion de la sortie de cette publication (pavillon 4, salle 40, Paris, porte de Versailles, de 13 h 45 à 14 h 45).

Un espace à enjeux pour toutes les communes

France compte plus de 40 000 cimetières représentant un total de 20 000 ha pour lesquels la diversité des pratiques funéraires, le *« zéro pesticides »*, la perception de la flore spontanée, la gestion des concessions et du patrimoine représentent des enjeux forts. Ces orientations actuelles, ne peuvent se réduire à une approche technique ou juridique, tant l'histoire, les pratiques culturelles et les rapports à la mort dans notre société contribuent à façonner les paysages des cimetières. Pendant deux ans, Plante & Cité a mené une étude nationale, avec notamment le soutien de l'Agence Française de la Biodiversité dans le cadre du plan Ecophyto, et de la Région des Pays de la Loire, sur ces enjeux et les initiatives de communes en faveur de l'écologie et du paysage. Au total, ce sont plus de 250 cimetières de toute taille qui ont été étudiés pour un état des lieux des problématiques actuelles et pour identifier les réponses apportées, quelques soit leur ambiance, minérale ou végétale.

L'évolution des cimetières depuis le 19ème siècle

Malgré leur apparente stabilité, les cimetières ont connu et connaissent d'importants changements, comme celui des rites funéraires, mais aussi celui de la place du végétal. On sait que les premières tombes des nouveaux cimetières du 19ème siècle étaient jardinées. Les photographies anciennes témoignent par ailleurs d'une présence forte du végétal, même si ce souvenir semble avoir disparu des mémoires. L'image de cimetières désherbés avec des produits phytosanitaires, parait solidement ancrée mais ne remonte en réalité qu'aux années 60. En outre, aujourd'hui, l'évolution de l'offre funéraire (jardins du souvenir, espaces cavurnes…) offre de réelles opportunités laissant plus de place au végétal et à des propositions de paysage. L'enquête réalisée met en évidence une tendance vers plus de végétal.

De nouvelles pratiques paysagères vers le zéro pesticides

Le désherbage qui occupe une part prédominante des opérations d'entretien remet en question les pratiques visant à faire mieux avec moins. Les évolutions vont vers de l'enherbement des allées pour ne plus désherber, la végétalisation des inter-tombes, le recours à la végétation spontanée… Des aménagements paysagers rendus possibles par le choix de matériaux (paillages, joints inter-tombes…), de matériel adapté, de plantes adaptées… Les cimetières peuvent abriter une biodiversité floristique et faunistique, dans certains cas remarquables. Les problématiques visibles ne doivent pas occulter les enjeux autour des sols, des pollutions et de la gestion de l'eau, pour lesquelles il existe des actions possibles.

Un ouvrage complet à destination des élus et des gestionnaires
Les résultats de l'étude sont désormais présentés dans un recueil. L'ensemble des connaissances générales sur les paysages et l'entretien des cimetières sont présentés au travers de dix fiches repères. Chacune des fiches présente des éléments chiffrés, des repères historiques, des points réglementaires, des illustrations. Le guide propose également dix fiches actions pour mener une réhabilitation écologique et paysagère des cimetières. Ces fiches illustrées comportent des conseils, des témoignages, des exemples d'initiatives intéressantes pour puiser l'inspiration, orienter son action. Il comporte de très nombreux exemples.
(Illustration - photo du Cimetière naturel de Niort. Crédit : Bureau d'études paysage urbain, Ville de Niort)
- Le document est téléchargeable gratuitement sur le site de *Villes de France* et sur le site de Plante & Cité.
- Le communiqué de presse commun (Plante et Cité / *Villes de France*/ Fédération des CAUE)

SÉCURITÉ-PRÉVENTION

Discours aux forces de sécurité : le Président lance la police de sécurité du quotidien

Un mois après un discours aux préfets axé sur la sécurité, le Président de la République, s'est adressé ce jeudi 19 octobre à l'ensemble des représentants des forces de sécurité intérieures (directeurs départementaux de la sécurité publique, commandants de groupement de gendarmerie, préfets, cadres du ministère de l'Intérieur), pour détailler la politique qu'il entend mener sur ce sujet. Outre la lutte contre le terrorisme, le renforcement des contraintes en matière d'immigration et d'asile, emmanuel Macron vient d'annoncer le lancement de la police de sécurité du quotidien (PSQ).
Il s'agit ainsi de préparer la sortie prochaine de l'état d'urgence, qui va être accompagné de l'entrée en vigueur de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (dont une saisine du Conseil Constitutionnel est peu probable), ainsi que le futur projet de loi consacré à l'immigration et à l'asile.
S'agissant de la police de sécurité du quotidien - qui est un engagement de campagne du candidat - Emmanuel Macron a insisté pour dire qu'il ne s'agissait pas d'un retour de la police de proximité, instaurée sous le Gouvernement Jospin et supprimée depuis.
Cette police de sécurité du quotidien *« vise à replacer le service du citoyen au cœur du métier de gendarme et de policier »*, notamment pour *« lutter contre les délits, les nuisances et les incivilités ressenties au quotidien ».*
Consultation de chaque agent de police ou gendarme
Au niveau du calendrier, le Président de la République a précisé que le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, lancerait dès cette semaine un large cycle de consultations, complété par un questionnement écrit et ouvert, auprès de chaque fonctionnaire de police, ou militaire de la gendarmerie. À l'issue de ce cycle, le Gouvernement arrêtera en fin d'année une nouvelle doctrine, qui *« constituera notre référence en matière de sécurité publique pour les années à venir ».*
Expérimentation dans 15 villes
L'instauration de cette PSQ – qui devrait tout d'abord être expérimentée dans une quinzaine de villes début 2018, puis généralisée dans le courant de l'année – devrait être conduite concomitamment avec une évolution de la procédure pénale.
La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, devra d'ici le 15 janvier prochain proposer des évolutions en la matière, afin de fournir à la future police de sécurité quotidienne *« des instruments adaptés à la réalité du terrain »*, avec par exemple, la forfaitisation de certains délits (remplacement des peines délictuelles encourues, par une simple amende).
Réceptif au malaise qui s'exprime depuis plusieurs mois au sein des forces de l'ordre, Emmanuel Macron, a enfin indiqué que des « moyens humains, matériels et technologiques » supplémentaires seraient mis en œuvre (caméra-piéton par exemple), ainsi qu'un allègement de certaines tâches administratives.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résultats du premier « l'Edit-a-thon » ODD

A l'occasion du 2ème anniversaire de l'Agenda 2030, le Commissariat général au développement durable a organisé, en partenariat avec Wikimedia France, une journée contributive sur les Objectifs de développement durable (ODD). Il s'agissait du premier événement de ce type organisé par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Cet *« edit-a-thon »* (*« journée contributive »* ou encore *« marathon d'édition »*) a réuni près de vingt personnes le samedi 23 septembre 2017 à l'École des métiers de l'information (Paris XXe). Pendant toute une journée, des personnes d'origines diverses (membres d'organismes mobilisés pour les ODD, acteurs engagés dans la transition numérique…)

ont amélioré les pages de Wikipédia francophone sur les ODD, qui souffraient d'un grand manque de contenu. Si certaines d'entre elles avaient pu bénéficier d'une formation d'une journée à la contribution, la plupart étaient des *« Wikipédiens »* débutants.

Formation accélérée à la contribution sur wikipedia

Après une présentation des principes et objectifs de la journée, les novices ont pu bénéficier d'une formation accélérée à la contribution délivrée par un bénévole de la communauté Wikipédia. Puis des groupes de travail se sont mis en place pour décider de la structure de la future page présentant les ODD et de celle des pages (à créer) concernant chacun des ODD. A partir de ces principes, le travail a été réparti au bon vouloir de chacun et chaque texte a été relu par un des deux bénévoles présents avant d'être mis en ligne.

La page principale sur les ODD a donc pu être largement améliorée, sous la surveillance de la communauté wikipédienne, attentive au travail effectué pendant les edit-a-thon. Une quinzaine de pages complémentaires ont également été créées. Une seule d'entre elles n'a pas pu rester en ligne, du fait du non-respect de principes de bases de l'encyclopédie en ligne.

Bilan de cette journée studieuse et prochaine session en 2018

Le travail a été mené dans une atmosphère studieuse, et les moments informels (café d'accueil et déjeuner dans la cour de l'école) ont été particulièrement appréciés par les participants. L'événement a été suivi de près par des étudiants de l'École des métiers de l'information, qui en ont tiré des photos et une série d'articles, sous des angles divers. Si le travail mené est important, il reste encore beaucoup à faire et l'on peut espérer que la *« communauté wikipédienne »* poursuive son travail sur le sujet. Un bilan du nombre de visites de la page ODD sera fait à moyen terme, mais depuis *"l'edit-a-thon"* on peut constater que la moyenne se situe aux alentours de 250 visites quotidiennes, sachant que la moyenne annuelle était jusque-là de 109 visites par jour. Un nouvel *"edit-a-thon"* va être organisé par le ministère au printemps 2018, et les élus ou experts du développement durable des villes et de leurs intercommunalités membres de *Villes de France*, intéressés par cette initiative, seront invités à cette seconde session.

Liens :

Présentation de l'événement sur le site du MTES
Page projet sur Wikipédia
Photos sur Wiki Commons
La nouvelle page « ODD » sur Wikipédia

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

« Rendez-vous salarial » : le PPCR reporté d'un an

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics, a échangé en début de semaine dernière avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique et les employeurs publics, à l'occasion d'un *« rendez-vous salarial ».* L'organisation de ce rendez-vous s'inscrit à la suite d'une série de réunions avec les acteurs concernés.

Compensation de la CSG

A l'issue de cette dernière rencontre, plusieurs annonces ont été faites :

- le Gouvernement confirme la compensation intégrale de la hausse de CSG pour l'ensemble des agents publics. Cette compensation passe, comme pour les salariés, par la suppression de cotisations : la contribution exceptionnelle de solidarité (CES), payée par une partie des agents publics, ainsi que la cotisation maladie pour les contractuels.
- une prime compensatoire est également mise en place pour les agents des trois versants de la fonction publique. Cette prime, fixe, sera versée en janvier 2018 et calculée sur la moyenne de la rémunération 2017, et actualisée début 2019.

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics a par ailleurs confirmé aux employeurs locaux et hospitaliers que cette prime, rendue obligatoire, serait pour eux intégralement compensée par une baisse de cotisations patronales.

Report du PPCR

Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR). Le ministre a confirmé son intégrale mise en œuvre sur la durée du mandat, mais pour concilier cet engagement avec la trajectoire de redressement des finances publiques, un décalage de 12 mois du protocole est opéré.

Ce protocole, qui avait été signé fin 2015 par l'ancien Gouvernement, contenait en effet des engagements s'étalant de 2016 à 2020, et pesant pratiquement 4 milliards d'euros sur les finances publiques. Les agents qui devaient bénéficier du PPCR sur 2016 et 2017, bénéficieront d'une rétroactivité de ses effets pour ces deux exercices.

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics a également annoncé que la Garantie Individuelle de pouvoir d'achat (Gipa) serait mise en œuvre pour 2017. Il s'agit d'une prime qui compense l'écart d'évaluation du traitement indiciaire brut d'avec l'inflation sur les 4 dernières années (cette disposition concernera près de 63 000 agents).

Dans le cadre de la transformation publique, Gérald Darmanin a aussi rappelé son souhait d'associer les organisations syndicales dans le suivi du programme Action Publique 2022. Une grande consultation des agents et des usagers du service public est aussi prévue dans le cadre du Forum de l'Action Publique. Un prochain rendez-vous salarial a été annoncé d'ici la fin octobre 2018, par le ministre.

EUROPE

Newsletter « Villes de France, Villes d'Europe » #2 et InfoDay

Dans cette seconde édition 2017-2018 de la newsletter *« Villes de France, Villes d'Europe »*, retour sur :

L'EUROPE CETTE SEMAINE

- Les régions et les villes à l'honneur à la capitale européenne

ZOOM SUR

- Françoise Nyssen souhaite *« Refonder l'Europe par la culture »*

INITIATIVE

- Projet ferroviaire Pau-Saragosse

Enfin, un point sur les appels à projets, des documents ressources et l'agenda européen.

Pour vous inscrire à cette newsletter (si votre collectivité est adhérente *Villes de France*), merci d'écrire à :

Par ailleurs, le jeudi 26 octobre, se tient à Paris l'infoDay URBACT III. Le programme URBACT vient de lancer un nouvel appel à projet *« réseaux de transfert »*. Parmi une sélection de bonnes pratiques mises en place par des villes européennes et labellisées par le programme, vous pouvez en identifier une qui réponde aux enjeux de votre territoire, intégrer un réseau de villes et bénéficier d'un accompagnement pour le transfert de cette bonne pratique sur votre territoire. Parmi les réseaux intéressants pour les villes moyennes, celui sur le travail avec la société civile pour inverser le déclin dans les petites et moyennes villes, mené par Altena (Allemagne).

Voir le programme et s'inscrire.

INTERNATIONAL

Retour sur Habitat III et hommage à Georges Cavallier

Un an après l'ouverture officielle de la conférence des Nations Unies Habitat III, le *« comité d'histoire des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires »* vient de publier un remarquable numéro hors-série de sa revue historique Pour mémoire intitulé *"Habitat III et la coopération urbaine"* . Cet exemplaire spécial propose des réflexions sur l'actualité de la coopération urbaine au prisme de son histoire récente. Il reprend en grande partie les actes d'une journée d'études organisée le 20 septembre 2016 en l'honneur de l'urbaniste Georges Cavaillier, par le comité d'histoire (en partenariat avec l'Agence française de développement, le partenariat français pour la ville et les territoires, la fédération Soliha et la revue Urbanisme). La journée portait sur une analyse de la coopération urbaine au prisme des évolutions marquantes des 40 dernières années, et du rôle des conférences internationales de l'ONU sur cette thématique. Ce numéro est complété par un dossier spécial sur la circulation transnationale des idées et des politiques publiques en matière de développement urbain. Ce document rend enfin un hommage à Georges Cavallier (1934-2012), haut-fonctionnaire du ministère de l'équipement et grand promoteur de la ville durable, qui avait conduit la délégation française au sommet « Habitat II » à Istanbul en 1996 (voir aux pages 119 à 130). *Villes de France* (ex-Fédération des Villes Moyennes) avait pu apprécier pour sa part aussi sa contribution personnelle et intellectuelle à l'Institut des Villes, comme conseiller auprès de son président Bruno Bourg-Broc jusqu'en 2009.

(Photo de Georges Cavallier © Fédération Soliha).

Ce numéro est en libre accès sur le site internet dédié.

URBANISME

S'inscrire au colloque sur les conséquences de la loi d'aménagement foncière (LOF) de 1967

Le *« comité d'histoire des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires »* , et le laboratoire ACP (Université Paris-Est), organisent les 8 et 9 novembre 2017, deux journées d'étude consacrées à *"la loi d'aménagement foncière dans l'histoire de l'aménagement urbain et rural".* Il y a 50 ans, le premier ministre de l'Équipement, Edgard Pisani (1918-2016), préparait la loi d'orientation foncière (LOF), promulguée le 30 décembre 1967. Un demi-siècle après, ces journées d'étude proposent d'interroger l'histoire de l'aménagement urbain et rural au prisme de cette loi si particulière, en croisant des interventions de chercheurs et des tables rondes de témoins de différentes époques, depuis les premières années de conception du nouveau dispositif jusqu'aux questions contemporaines de ce début de XXIe siècle.

- Vous trouverez le programme en pièce jointe.
- Les inscriptions se font par internet uniquement

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2ème édition des rendez-vous du logement étudiant

Pour leur édition 2017, les deuxièmes RDV du Logement Etudiant se dérouleront le 21 novembre à l'Université Paris Dauphine.
Cette année, en partenariat avec la Conférence des Présidents d'Université, le grand débat sera consacré au ***« Rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires »*** et permettra des échanges entre représentants des établissements d'enseignement supérieur, des professionnels du logements, des bailleurs sociaux, des usagers étudiants et des représentants de collectivités territoriales. L'après-midi sera consacré à des ateliers qui aborderont des thèmes aussi divers que le bien être en résidence, la sécurité dans le résidences ou encore **la question du logement étudiant dans des territoires hors des métropoles**.
Le programme complet et les modalités d'inscription sont consultables sur le site www.rdvle.com. Tout au long de la journée, un espace d'accueil permettra aux participants d'échanger avec les acteurs présents cette journée : gestionnaires, exploitants, constructeurs, bailleurs, les Crous, les associations étudiantes.
Programme

AGENDA

EVENEMENT VILLES DE FRANCE
Jeudi 7 décembre 2017 - *Paris* - Les Rendez-Vous de l'intelligence locale
La Silver Economie : une opportunité pour les villes de France
Programme et inscription

- **26 octobre 2017** - *Paris* - InfoDay Urbact III
  Programme et inscription
- **31 octobre 2017** - *Paris* - Plénière du Conseil des Collectivités Territoriales pour le Dévelloppement Culturel
- **17 novembre 2017** - *Paris* - Journée d'étude *" Dématérialisation "*, organisée par la Gazette des Communes
  Programme
- **21 novembre** - *Paris* - 2ème édition des rendez-vous du logement étudiant, *Villes de France* partenaire
  Programme et inscription
- **21 novembre** - *Paris* - Conférence sur la réhabilitation écologique des cimetières (Salon des Maires)
- **7 et 8 février 2018** - *Paris* - Espace Champerret, Salon AP Connect (solution IT pour les administrations publiques), *Villes de France* partenaire
  Voir le site

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
http://www.villesdefrance.fr
© O.U. © Fotolia
Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi